



Confédération Suisse

# BREVET

Pierre Combe

né le 8 septembre 1967, originaire d'Orbe (VD),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet en vertu de la loi  
du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement  
du 3 septembre 1999 approuvé par le Département fédéral  
de l'économie.

Le présent brevet autorise le titulaire à porter le titre légalement protégé de

Formateur  
avec brevet fédéral

Berne, le 11 juin 2009

Office fédéral de la formation professionnelle  
et de la technologie

La directrice

Fédération Suisse pour la  
formation continue (FSEA)

Le président de la Commission de  
l'assurance qualité

*U. Renold*



*M. Kuli*